

Depuis cette entrée, on trouve, à droite et à gauche, des barraques pour les chevaliers, qui forment d'agréables logemens. Us (ceux-ci) sont bâtis d'abord en demy cercle, et continuent en ligne droite jusqu'à cent cinquante pieds en avançant vers le rempart. Ces logements sont ouverts par seize portes à demy-cintre, avec leurs chambranles peints en grisaille ; les intervalles sont distingués par un pilastre ionique, d'où naissent des festons qui se communiquent, entre lesquels sont placés des cartouches peints en or. Ces logements ont douze pieds de hauteur, la corniche comprise, au dessus de laquelle est posée une balustrade peinte en marbre, avec dix-huit pots à feu placés par intervalles, qui en augmentent l'embellissement.

L'intérieur de ces logements n'a point été négligé : tout y est orné de tapisseries, et même les lambris ; ils sont tout parquetés et meublés de bancs à appuy et de tables militaires, comme il convient à un campement. Dans la suite, on y a porté des chaises pour les dames.

En avançant vers le milieu de cette vaste esplanade, on y a construit une grande salle ouverte de tous les côtés, appelée le Pavillon de Mars, destiné pour le Conseil. Sa forme est presque carrée ; elle a trente pieds d'élévation, quarante-cinq de longueur et trente de largeur ; le fond est parqueté, la voûte arrondie. La façade est formée d'un grand portique cintré, haut de vingt-cinq pieds, sur douze de longueur ; les piliers qui soutiennent le tympan, de même que tout le fond, sont peints en murs de pierre de taille, avec les filets. Le fronton, orné de ses moulures, est chargé, au faite, des armes du Roy. Les deux côtés de ce portique sont enrichis de deux colonnes d'un ordre corinthien, peintes en inarbre et hautes de quinze pieds, et, à côté de chacune, une porte à demy-cintre et son chambranle, peints en menuiserie ; et, au dessus, on a posé, à celle de la droite, les armes de Monseigneur le